



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/ENERGY/53
16 janvier 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE
Treizième session, 19-21 novembre 2003

RAPPORT

I. PARTICIPATION

1. Le Comité de l'énergie durable a tenu sa treizième session du 19 au 21 novembre 2003, avec la participation de représentants des États membres suivants: Albanie, Allemagne, Autriche, Bélarus, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Espagne, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Italie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lituanie, Malte, Norvège, Ouzbékistan, Pologne, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Serbie-et-Monténégro, Slovaquie, Slovénie, Suisse, Tadjikistan, Turquie et Ukraine. Étaient également présents des représentants de la Communauté européenne.
2. La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), l'Organisation internationale du Travail (OIT) et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) étaient également représentées.
3. Les organisations intergouvernementales et non gouvernementales ci-après étaient aussi représentées: Conseil de l'Europe, Charte de l'énergie, Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), EURELECTRIC, Communauté inter-États eurasiatique du charbon et des métaux de la Communauté d'États indépendants (CEI), Comité international de pétrographie des charbons et de pétrologie organique (ICCP), Agence internationale de l'énergie (AIE/OCDE), Réseau international pour l'énergie durable (INFORSE), International Sustainable Energy Organisation (ISEO), Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), Pacte de stabilité, Fondation Vernadsky et Conseil mondial de l'énergie (CME).

II. OUVERTURE DE LA SESSION

4. Le Secrétaire exécutif adjoint par intérim de la Commission économique pour l'Europe a ouvert la session en décrivant les principaux défis économiques et politiques que les États membres de la CEE devaient relever dans le domaine de l'énergie durable, dont les besoins d'investissement croissants et les nouveaux facteurs de blocage que sont, par exemple, les investissements nécessaires au secteur de l'énergie électrique dans les pays en transition. Présentant le potentiel des sources d'énergie renouvelables, il a fait observer que le Comité devait se pencher sérieusement sur le rôle qu'il pouvait jouer dans ce domaine. Le Secrétaire exécutif adjoint par intérim a décrit certains des risques chroniques qui pouvaient peser sur la sécurité énergétique et qui s'étaient matérialisés l'an passé. Il a noté qu'un groupe d'experts éminents étudierait la question des risques qui pèsent sur la sécurité énergétique et les marchés financiers mondiaux ainsi que l'instabilité et la vulnérabilité persistantes des marchés de l'énergie. Ce dialogue contribuerait aux travaux du Comité de l'énergie durable et du Forum de la sécurité énergétique tout en apportant une contribution au Pacte mondial de l'ONU. Enfin, l'orateur a invité le Comité à étudier, pendant la session, son programme de travail ainsi que les activités spéciales dans le domaine de l'énergie durable.

III. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

(Point 1 de l'ordre du jour)

Documentation: ECE/ENERGY/52

5. L'ordre du jour a été adopté.

IV. BUREAU DE LA SESSION

(Point 2 l'ordre du jour)

6. Les membres élus du Bureau étaient les suivants: Président: M. Miles Greenbaum (États-Unis d'Amérique); M. Michel Hors (France); M. Laszlo Molnar (Hongrie); M. Sergei Mikhailov, représenté par son suppléant M. Victor Shakhin (Fédération de Russie); M. Jean-Christophe Füeg (Suisse) (absent durant la session); M. Trajce Cerepnalkovski (ex-République yougoslave de Macédoine).

V. QUESTIONS DÉCOULANT DE LA CINQUANTE-HUITIÈME SESSION DE LA COMMISSION RELATIVES AUX ACTIVITÉS DANS LE DOMAINE DE L'ÉNERGIE

(Point 3 de l'ordre du jour)

Documentation: E/2003/37; E/ECE/1406; ENERGY/2003/4

7. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par le secrétariat, qui a récapitulé trois questions qui avaient été examinées peu auparavant par la Commission économique pour l'Europe, à savoir le développement durable dans la région de la CEE, le renforcement de l'Organisation: examen de la structure intergouvernementale et la coopération technique.

VI. FACILITATION DES INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR DE L'ÉLECTRICITÉ DANS LES PAYS EN TRANSITION

(Point 4 de l'ordre du jour)

Documentation: ENERGY/GE.2/2003/3; ENERGY/GE.2/2003/4

8. Plusieurs pays en transition de la région de la CEE devant faire face à toute une série de problèmes spécifiques d'investissement, le manque d'investissements dans le secteur de la production d'électricité est source de préoccupation pour le Comité. On a estimé qu'environ 10 milliards de dollars des États-Unis devraient être investis dans ce secteur d'ici 2012, en particulier pour moderniser les installations en place. Dans ces conditions, le Comité et le Groupe spécial d'experts de l'électricité ont organisé conjointement une Table ronde sur le thème de la facilitation des investissements dans le secteur de l'électricité dans les pays en transition qui a permis de mettre en évidence les défis et les obstacles qui s'opposent aux investissements dans le secteur de l'électricité dans les pays en transition et de débattre de la manière de promouvoir un climat propice aux investissements. Pour plus de détails au sujet de cette table ronde, on se reportera au site www.unece.org/ie/.

9. Le Comité:

- i) A pris note avec satisfaction des communications et du débat sur la facilitation des investissements dans le secteur de l'électricité dans les pays en transition;
- ii) A reconnu que la production d'électricité est, de toutes les composantes du secteur énergétique, celle qui demande le plus d'investissements et que le financement de ces investissements dans les pays en transition est un défi d'importance et une nécessité pressante;
- iii) A noté que le passage à des marchés compétitifs comporte des risques financiers et que les risques d'investissement constituent un obstacle de taille à l'investissement étranger dans ces pays. L'instabilité économique et politique, les incertitudes quant aux régimes légal et réglementaire et les fluctuations des taux de change freinent eux aussi l'investissement nécessaire;
- iv) A noté en outre que les pannes de courant qui se sont produites dernièrement en Amérique du Nord et dans certaines parties de l'Europe ont fait ressortir combien il importe de veiller à la fiabilité du transport et de la distribution et, par conséquent, de ne pas permettre que des obstacles tels que l'opposition du public à l'extension des réseaux de transport freinent l'investissement dans la capacité de production.

VII. SOURCES D'ÉNERGIE RENOUVELABLES ET DÉVELOPPEMENT ÉNERGÉTIQUE DURABLE DANS LA RÉGION DE LA CEE

(Point 5 de l'ordre du jour)

Documentation: ENERGY/2003/1

10. La région de la CEE a un fort potentiel en matière de sources d'énergie renouvelables, lesquelles pourraient contribuer de plus en plus concrètement à la diversification de l'offre, à la réduction des émissions, à la sécurité de l'approvisionnement et à la viabilité du secteur

énergétique dans son ensemble, dans une perspective à long terme. L'énergie du vent, des petites centrales hydroélectriques, du soleil ou de la biomasse peut certes être exploitée avec succès dans certaines zones propices, mais son exploitation à grande échelle continuera d'être soumise à des contraintes économiques et, dans une certaine mesure, environnementales. Dans les conditions actuelles du marché, les énergies renouvelables sont, dans l'ensemble, peu compétitives et leur exploitation généralisée ne peut être accélérée sans l'apport de subventions directes ou indirectes. Pour examiner ces questions et étudier le rôle qu'il pourrait jouer dans ce domaine, le Comité a organisé une Table ronde sur la promotion des sources d'énergie renouvelables à l'appui du développement durable dans la région de la CEE. On trouvera davantage de détails sur cette question en consultant le site www.unece.org/ie/.

11. Le Comité:

- i) A remercié le secrétariat pour le document de synthèse et le projet de mandat sur les sources d'énergie renouvelables;
- ii) A décidé que la première étape dans ce domaine devrait consister à mettre au point des activités d'assistance technique pour les États en transition membres de la CEE;
- iii) A prié le Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21» d'étudier, dans le cadre de sa prochaine session (mai 2004), un projet de programme de travail pour l'assistance technique en matière de sources d'énergie renouvelables à l'intention des pays en transition membres de la CEE prévoyant des activités analogues à celles qui relèvent de l'efficacité énergétique.

VIII. FORUM DE LA SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE: INTERACTIONS ENTRE, D'UNE PART, LES RISQUES POUR LA SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE ET, D'AUTRE PART, LES MARCHÉS FINANCIERS ET LES INVESTISSEMENTS À L'ÉCHELLE MONDIALE DANS LE SECTEUR ÉNERGÉTIQUE (Point 6 de l'ordre du jour)

Documentation: ENERGY/2003/2 et ENERGY/2003/2/Add.1

12. Certains des problèmes politiques les plus graves que le Conseil de sécurité de l'ONU s'efforce de résoudre ont des incidences directes sur la sécurité énergétique et les économies des États membres de la CEE. Le Comité de l'énergie durable s'est penché sur ces questions dans le cadre de tables rondes tenues en 2001 et 2002. À sa session annuelle de 2003, le Comité a lancé le Forum de la sécurité énergétique, activité qu'il avait inscrite à son programme de travail pour examiner l'instabilité persistante du marché mondial de l'énergie et son interaction avec les marchés financiers mondiaux. Les tensions qui perdurent au Moyen-Orient et les actions terroristes et actes de sabotage qui ont été commis dans d'importants pays producteurs ont contribué à exacerber le sentiment de vulnérabilité dans les États membres de la CEE. Cette inquiétude a été aggravée par des faillites d'entreprises telles qu'Enron et les carences des pouvoirs publics, la crise de l'énergie en Californie et les récentes pannes de courant en Amérique du Nord.

13. La plus grande contribution de l'ONU aux efforts de solution de ces problèmes est celle d'un dialogue sur les orientations à adopter, notamment dans le cadre du Pacte mondial qu'a lancé le Secrétaire général pour faire participer les responsables du secteur privé. Le Forum de la sécurité énergétique est destiné à réunir, en une initiative sans équivalent, les entreprises du secteur énergétique, l'OPEP, les pays les plus gros consommateurs, les grands exportateurs d'hydrocarbures n'appartenant pas à l'OPEP et les principales institutions financières afin de déterminer la manière dont les risques au plan de la sécurité énergétique sont perçus par les différents participants et peuvent être atténués par le dialogue.

14. Le Comité:

- i) A conclu que la sécurité énergétique est au cœur de toute politique énergétique viable et qu'elle mérite toute l'attention que le Forum de la sécurité énergétique pourrait lui consacrer dans le cadre du système des Nations Unies;
- ii) A félicité les participants à la première session du Forum de la sécurité énergétique pour l'excellente qualité de leurs exposés et la teneur du débat sur les risques qui pèsent sur la sécurité énergétique et leur interaction avec les marchés financiers mondiaux;
- iii) A pris note, en s'en félicitant, de la déclaration signée par tous les participants à la première session du Forum de la sécurité énergétique (voir l'annexe I);
- iv) A prié le secrétariat d'organiser la première réunion du Conseil exécutif du Forum de la sécurité énergétique compte tenu des compagnies et institutions qui avaient été retenues par le Président de la première session, à savoir: Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), Energy and Communications Solutions, Lukoil, Swiss Re, Shell International, American Petroleum Institute, Crédit Suisse First Boston, Core Ratings, Fitch Ratings, Groupe ITERA, Groupe Aon Energy, Gazprom, Ruhrgas, United Energy System of Russia RAO UESR et Moscow International Petroleum Club;
- v) A recommandé qu'à sa première session, le Conseil exécutif élise son bureau, définisse son mandat, arrête ses méthodes de travail et détermine ses produits et ses ressources extrabudgétaires nécessaires en se fondant sur la note établie par le secrétariat concernant le Forum de la sécurité énergétique (ENERGY/2003/2 et ENERGY/2003/2/Add.1).

IX. INITIATIVES SPÉCIALES ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN FAVEUR D'UN DÉVELOPPEMENT ÉNERGÉTIQUE DURABLE
(Point 7 de l'ordre du jour)

- a) Directives aux fins de la réforme des tarifs de l'énergie et des subventions

Documentation: ECE/ENERGY/54

15. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par le secrétariat. À l'issue d'un débat, le Comité:

- i) A félicité l'Équipe spéciale d'avoir élaboré avec succès les Directives;

- ii) A pris note des directives qui avaient été adoptées par la Conférence ministérielle de Kiev «Un environnement pour l'Europe» (Kiev, Ukraine, mai 2003);
 - iii) A recommandé que les gouvernements des pays en transition membres de la CEE appliquent les Directives conformément à la Déclaration ministérielle de la Conférence de Kiev;
 - iv) A prié l'Équipe spéciale d'évaluer l'application des Directives (par le biais de réunions en 2005 et 2006) et de faire rapport à la prochaine Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe», qui se tiendra à Belgrade (Serbie-et-Monténégro) en 2007.
- b) Classification internationale cadre des Nations Unies pour les réserves/ressources énergétiques

Documentation: ENERGY/GE.3/2003/3/Add.1

16. L'examen de ce point de l'ordre du jour a été présenté par M. Sigurd Heiberg (Norvège), Président du Groupe spécial d'experts de l'harmonisation de la terminologie des réserves/ressources énergétiques, qui a rendu compte des activités menées en 2002 et 2003. À l'issue d'un débat, le Comité:

- i) S'est félicité des progrès qui avaient été accomplis sur le fond dans l'élargissement de la Classification-cadre au pétrole, au gaz naturel et à l'uranium;
- ii) A noté l'importance, et les avantages, d'une harmonisation des définitions et des méthodes applicables à l'évaluation des réserves/ressources énergétiques;
- iii) A pris acte de la contribution de fond du World Petroleum Congress (WPC), de la Société des ingénieurs du pétrole (SPE) et de l'American Association of Petroleum Geologists (AAPG) ainsi que de l'OPEP, de l'AIEA, du CME et de la Fédération européenne des géologues (EFG) à ce résultat;
- iv) A exprimé sa gratitude au bureau du Groupe spécial et aux différents coordonnateurs de sous-groupe d'avoir organisé plusieurs conférences téléphoniques afin d'améliorer encore la Classification-cadre et au Ministère russe des ressources naturelles, au secrétariat de l'OPEP et à l'AIEA d'avoir accueilli en 2003 des séminaires sur l'application de la Classification-cadre (Moscou, avril, et siège de l'OPEP, Vienne, mai, AIEA, Vienne, juin, OCDE, Paris, octobre);
- v) A recommandé que soit encouragée l'application de la Classification-cadre dans tous les pays dotés de réserves/ressources énergétiques, en gardant à l'esprit que la plupart des gisements énergétiques sont situés hors de la région de la CEE. À cette fin, le Comité a invité la Commission à présenter un projet de décision du Conseil économique et social que ce dernier examinerait à sa prochaine session annuelle, en 2004;

- vi) A recommandé également que les secrétariats de la CEE et de l'OPEP prennent les premières mesures d'application de la Classification-cadre aux ressources en hydrocarbures et, à cette fin, organisent au premier semestre de 2004 un séminaire régional pour les pays membres de l'OPEP situés dans le Moyen-Orient. Il a recommandé en outre que cette manifestation soit organisée en coopération avec la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO);
 - vii) S'est félicité de la décision du Groupe spécial d'experts de renforcer encore son appui au Comité par la fourniture d'une base améliorée d'étude de techniques plus efficaces et moins agressives d'extraction des ressources énergétiques du sol. À ce titre, il s'agit notamment de soutenir l'élaboration de stratégies d'exploitation des combustibles fossiles tenant compte de l'impératif d'un approvisionnement énergétique durable;
 - viii) A prié le Groupe spécial de continuer ses travaux en vertu du mandat prorogé de deux ans, et de faire rapport chaque année sur ses résultats et ses prévisions;
 - ix) A demandé que le Groupe spécial soit rebaptisé Groupe spécial d'experts de l'approvisionnement en combustibles fossiles afin de mieux rendre compte de la nature de ses travaux;
 - x) A approuvé le fait que le Groupe spécial ait choisi de coopérer avec le Conseil international des normes comptables (IASB), le Comité des réserves pétrolières et gazières de la Société des ingénieurs du pétrole (SPE), le WPC et l'AAPG à l'adaptation de la Classification-cadre de l'ONU aux normes internationales relatives à la présentation des rapports financiers, y compris la définition des conditions commerciales types qui s'appliquent à la détermination des réserves signalées et à la mesure normalisée de leur valeur;
 - xi) A recommandé que s'instaure une coopération étroite avec les secrétariats de l'AIEA, de l'AIE, du Forum énergétique international, de l'OPEP, du Conseil mondial de l'énergie et du WPC afin d'introduire les principes de la Classification-cadre dans les enquêtes sur les ressources énergétiques fossiles et les considérations relatives à l'approvisionnement en ressources de ce type;
 - xii) A recommandé de former, dans le cadre du programme du Groupe spécial, des experts internationaux qui aideraient les pays et régions à évaluer, estimer et classer les ressources;
 - xiii) A encouragé la création d'équipes nationales chargées d'adapter les classifications nationales à la Classification-cadre.
- c) Projet Corridor bleu: utilisation du gaz naturel comme carburant pour le transport transfrontière de marchandises

Documentation: ENERGY/2003/8

17. À l'issue d'un débat, le Comité:

- i) A pris note, avec satisfaction, des travaux intenses et efficaces qui avaient été menés par l'Équipe spéciale intersectorielle depuis la dernière session du Comité;
- ii) A exprimé sa satisfaction et sa gratitude aux hôtes des trois réunions organisées par l'Équipe spéciale en Pologne, aux Pays-Bas et en Allemagne;
- iii) A souscrit aux principales conclusions et recommandations figurant dans le rapport de l'Équipe spéciale;
- iv) A encouragé l'Équipe spéciale à définir, par l'intermédiaire du Groupe de travail du gaz et du Comité des transports intérieurs, les futures mesures à prendre pour passer à la mise en œuvre concrète de la phase pilote du projet;
- v) A demandé au secrétariat d'aider à obtenir la participation des institutions financières internationales à la mise en place du consortium international et à l'exécution du projet pilote;
- vi) A demandé au secrétariat de rendre compte de l'état d'avancement du projet à sa prochaine session.

X. EXAMEN DES ACTIVITÉS DES ORGANES SUBSIDIAIRES

(Point 8 de l'ordre du jour)

a) Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21»

Documentation: ENERGY/WP.4/2003/8, ENERGY/WP.4/2003/9, ENERGY/WP.4/2003/10 et ENERGY/WP.4/2003/11

18. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par le secrétariat. À l'issue d'un débat, le Comité:

- i) A noté avec satisfaction que le projet «Efficacité énergétique 21» avait été exécuté avec succès conformément au plan pour 2000-2003;
- ii) A remercié les coordonnateurs nationaux des pays en transition et les organismes d'appui pour leur volonté d'assurer un financement ou un cofinancement ou de verser des contributions en nature pour le projet, et le secrétariat de la CEE pour avoir administré le projet et aidé les États membres à l'exécuter;
- iii) S'est félicité en particulier de l'appui et de la participation de la Fondation des Nations Unies, des Gouvernements français, norvégien et italien, du Programme SAVE de la Commission européenne, du Département des États-Unis pour l'énergie et du projet MUNEE de USAID et de l'Alliance to Save Energy;
- iv) S'est félicité de la participation du Programme SAVE de la Commission européenne et du Gouvernement italien à la réalisation de l'étude intitulée «Enhancing

Government Regulatory Energy Measures Impact and Diffusion Speed Appraisal Method» ou projet E-GRIDS ainsi que de l'appui fourni à l'équipe chargée du projet;

- v) A prié le Bureau et le secrétariat de mettre la dernière main au plan pour la seconde phase (2003-2006) du projet «Efficacité énergétique 21» et, notamment, de définir un mécanisme de financement ou fonds d'investissement conformément au rapport de la quatorzième session du Comité directeur;
- vi) A prié également le Bureau et le secrétariat d'étudier la question d'un appui extrabudgétaire avec les gouvernements intéressés et les organismes d'appui et de rendre compte au Comité, à sa prochaine session, sur les progrès réalisés.

b) Groupe de travail du gaz, groupe spécial d'experts correspondant et Centre du gaz

Documentation: ENERGY/WP.3/2003/2 et ENERGY/WP.3/GE.5/2003/2

19. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par le secrétariat. Le Comité:

- i) A pris note avec satisfaction des travaux entrepris par le Groupe de travail du gaz, le Groupe spécial d'experts de la fourniture et de l'utilisation du gaz et le Centre du gaz;
- ii) S'est déclaré satisfait des résultats des travaux menés par l'Équipe spéciale du projet Corridor bleu;
- iii) A encouragé le Groupe de travail du gaz à continuer d'organiser des tables rondes sur des questions d'actualité intéressant l'industrie gazière et l'évolution des marchés du gaz;
- iv) A approuvé le renouvellement du mandat du groupe spécial d'experts pour une nouvelle période de deux ans;
- v) A félicité le Groupe spécial d'experts de la fourniture et de l'utilisation du gaz d'avoir exécuté avec succès les deux projets portant sur les activités normatives de l'industrie du gaz;
- vi) S'est dit satisfait des résultats des travaux du Centre du gaz.

c) Groupe spécial d'experts du charbon dans le contexte du développement durable

Documentation: ENERGY/GE.1/2002/3 et ENERGY/GE.1/2003/2

20. Le Comité:

- i) A pris note, en s'en félicitant, des informations communiquées sur les travaux qu'entreprenait le Groupe spécial d'experts du charbon dans le contexte du développement durable;
- ii) S'est dit satisfait de la nouvelle orientation et du programme de travail du Groupe spécial d'experts créé en 2002;

- iii) A approuvé le renouvellement du mandat du Groupe spécial d'experts pour une nouvelle période de deux ans;
- iv) A encouragé le Groupe spécial d'experts à poursuivre les activités dans le domaine du gaz de mine eu égard à leurs avantages économiques, sociaux et environnementaux.

d) Groupe spécial d'experts de l'électricité

Documentation: ENERGY/GE.2/2002/2 et ENERGY/GE.2/2003/1

21. Le Comité:

- i) A pris note des informations fournies et a approuvé la décision de reconduire le Groupe spécial d'experts de l'énergie électrique dans ses fonctions pour une période de deux ans, la période d'essai accordée en 2002 ayant donné des résultats satisfaisants;
- ii) A approuvé le mandat du Groupe spécial tel qu'indiqué dans ses grandes lignes;
- iii) A souscrit au programme de travail du Groupe spécial.

**XI. SERVICES CONSULTATIFS RÉGIONAUX, Y COMPRIS LES ACTIVITÉS
SOUS-RÉGIONALES, DANS LE DOMAINE DE L'ÉNERGIE**
(Point 9 de l'ordre du jour)

a) Activités consultatives régionales

Documentation: ENERGY/2003/3

22. Le Comité a pris note avec satisfaction des services consultatifs régionaux fournis pour le projet d'utilisation efficace des ressources en énergie et en eau en Asie centrale dans le cadre du Programme spécial pour les économies des pays d'Asie centrale (SPECA).

b) Projet SPECA d'utilisation efficace des ressources en énergie et en eau en Asie centrale

23. Le Comité a approuvé la Stratégie régionale pour l'utilisation efficace des ressources en énergie et en eau en Asie centrale.

**XII. PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA CEE
DANS LE DOMAINE DE L'ÉNERGIE**
(Point 10 de l'ordre du jour)

a) Programme de travail du Comité et programmes de travail de ses organes subsidiaires

Documentation: ENERGY/2003/5

24. Le Comité a adopté son programme de travail et celui de ses organes subsidiaires, tels qu'ils sont reproduits dans l'annexe II du présent rapport.

b) Calendrier des réunions

Documentation: ENERGY/2003/6

25. Le Comité a adopté le calendrier de ses réunions et des réunions de ses organes subsidiaires tel qu'il est reproduit dans l'annexe III du présent rapport.

XIII. COOPÉRATION ET COORDINATION AVEC D'AUTRES ORGANISMES
(Point 11 de l'ordre du jour)

a) Organes subsidiaires principaux de la Commission

26. Le Comité s'est félicité de la coopération avec:

- i) Le Comité des politiques de l'environnement pour l'élaboration de directives aux fins de la réforme des tarifs de l'énergie et de la suppression des subventions afin de promouvoir une exportation durable de l'énergie (voir aussi le point 7 a) de l'ordre du jour);
- ii) Le Comité des transports intérieurs pour le projet Corridor bleu: utilisation du gaz naturel comme carburant pour le transport transfrontière de marchandises (voir aussi le point 7 c) de l'ordre du jour);
- iii) La Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance pour l'élaboration d'une proposition soumise pour financement par le Compte pour le développement créé par l'Assemblée générale des Nations Unies et portant sur la gestion de la qualité de l'air et l'application de techniques non polluantes de combustion du charbon en Asie centrale, proposition qui avait été examinée aussi par le Groupe spécial d'experts du charbon et de l'énergie thermique;
- iv) Le Comité du bois pour l'utilisation du bois comme source d'énergie renouvelable.

b) Autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales et milieux économiques

Documentation: ENERGY/2003/7

27. Le Comité s'est félicité de sa coopération avec d'autres organisations internationales et non gouvernementales et a encouragé une coopération plus étroite, s'il y a lieu.

XIV. QUESTIONS DIVERSES
(Point 12 de l'ordre du jour)

XV. ADOPTION DU RAPPORT
(Point 13 de l'ordre du jour)

28. Le Comité a décidé que le rapport de la Réunion serait rédigé en consultation avec les membres du Bureau et approuvé par le Bureau, puis diffusé aux pays.

ANNEXE I

FORUM DE LA SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE

Nous, soussignés, participants au Forum de la sécurité énergétique, réunis au Palais des Nations, à Genève, durant la session annuelle du Comité de l'énergie durable, le 20 novembre 2003, pour ouvrir un dialogue entre les gouvernements, le secteur de l'énergie et la communauté financière sur les risques qui pèsent sur la sécurité énergétique et les retombées éventuelles de ces risques sur les possibilités en matière d'investissements et de moyens d'action.

Sommes conscients de l'importance de la sécurité énergétique face à la dépendance accrue de la région de la CEE à l'égard des importations d'énergie, au coût croissant de la mise en valeur de sources complémentaires d'énergie, à l'allongement des voies d'approvisionnement, à la vulnérabilité de celles-ci à des attentats terroristes, aux retombées incertaines de la libéralisation du marché sur la sécurité énergétique et à la persistance des conflits sociaux et ethniques dans un certain nombre de pays producteurs.

Entendons continuer de coopérer sous les auspices de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe et de faire rapport au Secrétaire général par le biais du Pacte mondial, dans le cadre du Dialogue de politique générale que le Secrétaire général a instauré.

Engageons la CEE à fournir les bases institutionnelles qui nous permettront de développer notre coopération au sein du Forum de la sécurité énergétique, d'exprimer nos vues et de dialoguer afin d'atténuer la volatilité des marchés de l'énergie et de limiter les retombées néfastes de cette instabilité sur l'économie mondiale.

M. Alvaro Silva-Calderon, Secrétaire général de l'OPEP
M. Robert McFarlane, Directeur général, Energy and Communication Solutions LLC
M. Victor Kaluzhny, Vice-Ministre des affaires étrangères, envoyé spécial de
M. Vladimir Poutine, Président de la Fédération de Russie
M. Vagit Alekperov, Président-Directeur général, Lukoil
M. Bruno Porro, Chef du Département des risques, membre du Conseil d'administration,
Swiss Re
M. Albert Bressand, Vice-Président, Shell International
M^{me} Genevieve Murphy, American Petroleum Institute
M. Matthew Harris, Directeur général, Co-Directeur du Global Energy Group,
Credit Suisse First Boston
M. Trevor Pitman, Directeur général, Fitch Ratings
M. Alan Banks, Président-Directeur général, Core Ratings
M. Igor Makarov, Président du Groupe ITERA (M. Viacheslav Nazarov,
membre du Conseil d'administration)
M. Magne Seljeflot, Directeur du Groupe Aon Energy
M. Stanislav Tsygankov, Directeur de Département, Gazprom
M. Wilfried Czernie, Directeur général, Ruhrgas
M. Anatoly Zelinsky, membre du Conseil d'administration, Russian Joint Stock Company,
United Energy System of Russia RAO UESR
M. Alexander Karpushin, Chef du Bureau européen, Rosneft

M. Togrul Bagirov, Vice-Président, Moscow International Petroleum Club
M. Nigel Alington, Directeur général, Aon Risk Consulting
M. Leonid Bokhanovsky, Vice-Président, SroyTransGas
M. Igor Solyarsky, Vice-Président, Transneft
M. Eike H. Müller-Elshner, Vice-Président, Wintershall

ANNEXE II

PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2004-2005

Éléments de programme correspondants et organes chargés de les exécuter

(C: Comité; WP.G: Groupe de travail du gaz; EE 21: Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21»; GE.C: Groupe spécial d'experts du charbon dans le développement durable; GE.E: Groupe spécial d'experts de l'énergie électrique; GE.H: Groupe spécial d'experts chargé de l'harmonisation de la terminologie des réserves ou ressources énergétiques; G.C: Centre du gaz)

1. ACTIVITÉS NORMATIVES DANS LE DOMAINE DE L'ÉNERGIE, Y COMPRIS L'ÉTIQUETAGE, LES SYSTÈMES DE CLASSIFICATION ET LE CADRE JURIDIQUE ET DIRECTIF CONNEXE

Travail à faire: Concevoir et mettre en œuvre des normes et harmoniser les législations, réglementations et politiques dans le domaine de l'énergie, afin de promouvoir une exploitation durable de l'énergie, par des activités telles que:

- Suivi de l'utilisation de la Classification-cadre internationale des Nations Unies pour les réserves/ressources de combustibles solides et de produits minéraux (C, GE.H);
- Harmonisation de la terminologie et des systèmes de classification employés dans l'évaluation et l'estimation des réserves/ressources de produits énergétiques – pétrole, gaz naturel, charbon et uranium (C, GE.H);
- Élaboration de normes d'échange de droits d'émission de carbone (C, EE 21);
- Harmonisation/convergence des normes, pratiques et politiques (C);
- Octroi d'une assistance technique aux pays à économie en transition dans le domaine de l'élaboration de réglementations et de politiques (C).

Méthodes de travail: Exécuter les activités ci-dessus aux sessions annuelles du Comité ainsi que par le biais de groupes spéciaux d'experts, d'équipes spéciales, de conférences, de séminaires, d'ateliers et d'études spéciales et au moyen des services consultatifs régionaux.

2. OUVERTURE ET LIBÉRALISATION DES MARCHÉS DE L'ÉNERGIE; TARIFICATION ET SÉCURITÉ DE L'APPROVISIONNEMENT

Travail à faire: Évaluer les principaux faits nouveaux et tendances concernant la restructuration et la libéralisation des marchés de l'énergie, les difficultés et les possibilités inhérentes à l'ouverture des marchés de l'énergie, et examiner des questions liées à la mise en œuvre des aspects réglementaires, commerciaux et techniques de la libéralisation des marchés, par des activités telles que:

- Évaluation, surveillance et échange de données d'expérience concernant l'application dans les États membres de l'Union européenne (UE) de la Directive communautaire sur le gaz et, en particulier, son extension à d'autres pays de la CEE (G.C);
- Dialogue avec le secteur privé portant sur l'application des principes et pratiques de libéralisation du marché (C, G.C);
- Évaluation de la sécurité de l'approvisionnement en gaz naturel (G.C, WP.G);
- Évaluation de l'ensemble des risques pour la sécurité énergétique et des politiques susceptibles d'être mises en œuvre (C);
- Développement des capacités institutionnelles et formation en faveur des économies en transition en ce qui concerne la restructuration du secteur, la privatisation, la fixation des prix et la tarification (C, G.C, WP.G);
- Échange de vues et études à orientation pragmatique sur les conséquences de la libéralisation du marché pour les objectifs de l'action gouvernementale, tels que sécurité énergétique et protection de l'environnement (C);
- Évaluation des perspectives du charbon et de l'électricité produite à partir du charbon dans les marchés de l'énergie libéralisés (C, GE.C);
- Missions consultatives techniques portant sur les questions réglementaires, la restructuration du secteur et la libéralisation du marché (C, G.C).

Méthodes de travail: Échange d'informations et de données d'expérience entre pays membres au cours des sessions annuelles du Comité et de ses organes subsidiaires, ainsi que par le biais d'équipes spéciales, de séminaires, d'ateliers, de missions techniques et au moyen des services consultatifs régionaux, avec élaboration d'analyses.

3. STRATÉGIES RÉGIONALES DURABLES POUR LE XXI^e SIÈCLE

Travail à faire: Promouvoir l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et de politiques pour faciliter la transition vers un avenir fondé sur une exploitation plus durable de l'énergie, et contribuer à définir une perspective régionale en vue de manifestations mondiales dans lesquelles les questions liées à l'exploitation durable de l'énergie sont examinées, par des activités telles que:

- Mise au point de directives en vue d'une réforme de la tarification de l'énergie orientée vers l'exploitation durable de l'énergie (C);
- Examen des indicateurs d'exploitation durable de l'énergie pour la surveillance des résultats (C);
- Apport régional aux travaux et aux activités de la Commission du développement durable (CDD) (C);

- Dialogue avec le secteur privé et les organisations non gouvernementales pour faciliter la transition vers un avenir fondé sur l'exploitation durable de l'énergie (C);
- Diffusion d'informations et fourniture d'une assistance technique aux pays à économie en transition dans le domaine de l'énergie renouvelable (C);
- Participation aux travaux entrepris à l'échelon international pour mettre au point des systèmes d'étalonnage applicables aux procédés industriels afin de promouvoir les meilleures pratiques sans danger du point de vue de l'environnement, notamment dans les pays en transition (C);
- Réévaluation des principaux problèmes énergétiques auxquels est confrontée la région de la CEE et des politiques devant être mises en œuvre dans ce domaine pour relever les défis du développement énergétique durable définis dans la contribution du Comité à la neuvième session de la CDD, intitulée «Un pas en avant sur la voie d'un avenir énergétique durable» ©;
- Échanges de vues périodiques sur les risques qui existent en matière de sécurité énergétique et sur les liens entre ces risques et la communauté financière mondiale et les investissements dans le secteur de l'énergie; échanges d'informations via Internet sur ces questions; et évaluation permanente de la sécurité énergétique, du gouvernement des entreprises et de l'efficacité énergétique en coopération avec d'autres organisations internationales compétentes.

Méthodes de travail: Échange de données d'expérience au cours de la session annuelle du Comité lors du Forum de la sécurité énergétique, par le biais de groupes spéciaux d'experts, d'équipes spéciales, de conférences, de séminaires, d'ateliers, d'études spéciales ainsi que des services consultatifs régionaux.

4. UTILISATION RATIONNELLE DE L'ÉNERGIE, EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Travail à faire: Harmoniser et élaborer des directives et des stratégies pour améliorer l'efficacité énergétique et les économies d'énergie, et élaborer des projets visant à réduire l'écart en matière d'efficacité énergétique entre la pratique et les meilleures techniques disponibles, ainsi qu'entre les pays de la CEE, en particulier entre les pays précédemment à économie planifiée et les pays à économie de marché, par des activités telles que:

- Élaboration de directives visant à améliorer les économies d'énergie et l'efficacité énergétique, en particulier dans les pays en transition (C, EE 21);
- Mise en réseau et échange d'informations, notamment par l'intermédiaire du Web (EE 21);
- Création et mise en pratique de zones de démonstration de l'efficacité énergétique dans les pays en transition (EE 21);

- Renforcement des capacités institutionnelles et activités de formation portant sur la planification commerciale, l'ingénierie financière et l'élaboration de projets (EE 21);
- Aide à l'obtention de financements en faveur de projets d'efficacité énergétique (EE 21);
- Utilisation rationnelle des ressources en énergie et en eau en Asie centrale dans le cadre du Programme spécial pour les économies d'Asie centrale – SPECA (C, EE 21);
- Diffusion sur CD-ROM du manuel relatif aux émissions énergétiques de carbone (EE 21);
- Échange de vues et d'informations techniques sur l'efficacité des matériels et appareils à gaz (WP.G).

Méthodes de travail: Le programme sera mis en œuvre par l'intermédiaire des organismes nationaux participants, des entreprises du secteur privé, des établissements financiers internationaux, des banques commerciales, des organisations internationales, d'autres programmes d'assistance technique multilatéraux ou bilatéraux, des groupes spéciaux d'experts et des services consultatifs régionaux, ainsi qu'au moyen de réunions, sessions de formation, ateliers, séminaires et études spéciales.

5. INFRASTRUCTURE ÉNERGÉTIQUE, NOTAMMENT RÉSEAUX ÉLECTRIQUES ET RÉSEAUX DE DISTRIBUTION DU GAZ

Travail à faire: Encourager la modernisation, l'extension et l'interconnexion transfrontières de l'infrastructure énergétique des pays membres afin de promouvoir les échanges d'énergie, l'efficacité économique, la sécurité de l'approvisionnement en électricité et la meilleure intégration des systèmes énergétiques dans la région de la CEE, par des activités telles que:

- Examens annuels de la situation et des perspectives des interconnexions européennes dans les domaines de l'énergie électrique et du gaz naturel (C, WP.G, GE.E);
- Évaluation et diffusion d'informations en vue de favoriser et de faciliter la sécurité des approvisionnements en électricité, notamment dans les pays en transition, afin d'assurer une production, un transport, une distribution et une livraison fiables d'électricité au consommateur final, de façon économique et dans la durée (GE.E);
- Assistance technique et appui en faveur de la création d'un marché régional de l'électricité et d'une meilleure intégration des réseaux électriques des pays en transition (GE.E);
- Mise à jour d'études sur le stockage souterrain de gaz, les réseaux de gaz et la carte des réserves de gaz naturel (WP.G);

- Évaluation de la faisabilité d'un programme international visant à établir, dans la région de la CEE, un corridor transfrontière pour le transport de marchandises par véhicules alimentés au gaz naturel, le «Corridor bleu» (WP.G).

Méthodes de travail: Échange d'informations et de vues au cours des sessions annuelles du Comité, coordination des activités et réunions communes avec des organisations sous-régionales et par le biais de groupes spéciaux d'experts composés de représentants des parties intéressées – gouvernements, entreprises et autres organisations internationales – et au moyen de séminaires et d'ateliers, notamment d'études spéciales.

6. CHARBON ET DÉVELOPPEMENT ÉNERGÉTIQUE DURABLE

Travail à faire: Procéder à un examen général des politiques et programmes mis en œuvre dans les États membres dans le domaine du charbon et de son utilisation, en mettant l'accent sur l'adaptation du marché du charbon et le rôle du charbon dans le contexte des trois piliers (économique, social et environnemental) du développement durable, et promouvoir la coopération technique entre États membres dans l'application des techniques et pratiques charbonnières non polluantes d'un bout à l'autre de la chaîne charbon-énergie, par des activités telles que:

- Évaluations périodiques des perspectives du charbon et de l'énergie thermique, en particulier recensement des faits nouveaux importants qui influent sur l'offre et la demande de charbon dans la région (C, GE.C);
- Évaluation des chances du charbon sur un marché de l'énergie compétitif (C, GE.C);
- Diffusion d'informations sur des innovations techniques qui réduiront les effets de l'utilisation du charbon sur l'environnement, notamment dans le domaine du méthane des gisements houillers, auront des retombées économiques positives et augmenteront la sécurité dans les mines (GE.C);
- Collecte périodique d'informations et analyses relatives à la restructuration du secteur du charbon, en particulier dans les pays en transition (C, GE.C);
- Évaluation des conséquences économiques et sociales de la restructuration des secteurs du charbon et du transfert des savoir-faire et des pratiques optimales aux pays en transition (GE.C);
- Évaluation, promotion et diffusion d'informations relatives à des politiques concertées et coopération pour soutenir l'emploi de techniques de combustion propre du charbon dans les chaudières de petite et moyenne taille (GE.C);
- Diffusion d'informations pour améliorer l'efficacité thermique des grandes centrales thermiques à charbon et réduire les émissions nuisibles à l'environnement, s'agissant en particulier des pays en transition (GE.C).

Méthodes de travail: Échange d'informations et de vues au cours de la session annuelle du Comité et par le biais du Groupe spécial d'experts du charbon dans le développement durable, de séminaires, d'ateliers et de voyages d'études; et par celui de l'élaboration d'études, ainsi que de la présentation de monographies sur des projets qui ont été couronnés de succès.

ANNEXE III

CALENDRIER DES RÉUNIONS DU COMITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE ET DE SES ORGANES D'EXÉCUTION EN 2004

COMITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE

- Conseil exécutif du Forum de la sécurité énergétique, 24 mars, Genève
- Forum de la sécurité énergétique, 4 et 5 octobre, Genève
- Réunion du Bureau élargi du Comité de l'énergie durable, 6 octobre, Genève
- Groupe spécial d'experts de l'harmonisation de la terminologie des réserves/ressources énergétiques, 10 et 11 novembre, Genève
- Groupe spécial d'experts du charbon dans le contexte du développement durable, septième session, 16 et 17 novembre, Genève
- Groupe spécial d'experts de l'électricité, septième session, 18 et 19 novembre, Genève
- Comité de l'énergie durable, quatorzième session, 25-27 mai 2005, Genève (la prochaine session complète du Comité de l'énergie durable se tiendra en 2005)

COMITÉ DIRECTEUR DU PROJET «EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE 21»

- Réunion du Bureau du projet «Efficacité énergétique 21», 9-11 février, Genève
- Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21», 24-26 mai, Genève
- Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21», session spéciale sur les sources d'énergie renouvelables, 27 mai, Genève
- Groupe spécial d'experts des investissements dans l'efficacité énergétique en vue d'atténuer les changements climatiques, 22 et 23 septembre, Genève

GROUPE DE TRAVAIL DU GAZ

- Groupe de travail du gaz, quatorzième session, 20 et 21 janvier, Genève
- Groupe spécial d'experts de l'approvisionnement et de l'utilisation du gaz, 22 janvier, Genève

CENTRE DU GAZ

- Conseil d'administration du Centre du gaz, Palais des Nations, 19 janvier, Genève
- Lancement du nouveau Groupe d'équipe spéciale sur la structure de l'industrie gazière, Palais des Nations, 10 février, Genève
- Groupe d'équipe spéciale sur la sécurité de l'approvisionnement en gaz, 11 mars, Genève
- Groupe d'équipe spéciale sur le transport et les tarifs, 5 et 6 avril, Genève
